



Salle des Ventes
Dame Marteau
Route de Pélissanne
Les Roquassiers
Parc des Expositions
13300 Salon de Provence

Mardi 14 Octobre 2014 à 09h00

Timbres anciens et modernes

(Importante collection de timbres France, DOM et faciales)

Expositions en présence d'expert (04.42.91.40.39) :

Lundi 13 Février 2014 de 15h00 à 18h00

et le matin de la vente de 08h30 à 09h00

Photographies, Catalogue et Estimations disponibles sur : www.damemarteau.fr



Maître
Caroline Tillie-Chauchard
Contact : +33(0)6 80 47 59 18
Email : ctc@damemarteau.fr

Lots	Descriptions	Estimations en Euros
1	France 1950/66 (album présidence) Colis postaux preo taxes Allemagne occupation française Alsace/Lorraine	60/100
2	France 1849/1989 sur feuille fo. Quelques non dentelés. carnet CR COMP.+PA**	180/250
3	France 1955/1989 complet **55/69. Variété Marianne de Cocteau +Non dentelé+pré oblitéts Non dentelés+SAFE 1985/89	80/120
4	France 1900/44 +colg 1943 Samothrace 20fr Merson .congrès de Bordeaux. Belle collection qq charnières	150/250
5	France 1966/1996 complet de 1966/90	40/60
6	France 1849/1989 complet 58/89 bloc Pexip oblitéré 2°3° série orphelin bonne val+préoblitéré taxe	200/300
7	France 1849/1939 classique neuf bloc 4 n°37 bleu Cérès /sage neuf presque complet/ .bloc 4 1222 ch.257anf/262B ob/pa1&2 nombreuses bonnes valeurs ** ou charnières. Collection à voir absolument rare à la vente (des années de recherche)	1000/2000
8	France 1849/1940.Merson**sage pexip obl+nombreuses bonnes valeurs	800/1800
9	Superbe collection France coin date presque complet sauf 262 308. nombreuses dates+dates à gauche+papier filigrane + 258 (4 ex) 261 (4 ex). Rare à la vente (des années de recherche)	1000/2000
10	France coin daté de 1950/2005 + coins datés St Pierre forte côte la suite du lot 9	150/250
11	France coin daté poste aérienne taxe préoblitéré service superbe Poste aérienne 7/8 francisque (3ex). Très forte côte. Collection difficile à constituer	800/1800
12	France coin daté 1900/moderne stock	250/350
13	France millésime 1900/+coin daté moderne suite lot 9	60/100
14	France roulette 2075b	200/350
15	France variété 1900/moderne 200 Marianne sans phosphore +2075b signe+carnet année 1920/50	120/200
16	France 1849/2006 presque complet	180/250
17	France deb 1970 bonnes valeurs**/ob13 album	80/120
18	France entier postaux aérogramme neuf	20/40
19	France obl/fragment un carton	20/30

Lots	Descriptions	Estimations en Euros
20	8 albums + 2 pochettes France obl** qq rousseurs maj entre 1966/94	80/100
21	Colonies Générales grdes séries + Cameroun Somalie Soudan Togo Maroc maj** adhérence + France	50/100
22	Afrique équatoriale presque complet dont France libre cartes postales De Gaulle qq rousseurs	100/180
23	Algérie debut/après indép. complet luxe+363 a	80/120
24	Cameroun début avec France libre presque complet	120/180
25	Cote des Somalis presque complet	100/180
26	Guadeloupe presque complet	120/180
27	Guyane presque complet	200/350
28	Martinique presque complet	180/250
29	Mayotte moderne + 1997 2009 entre 4 et 6 ex presque complet	60/100
30	Nouvelles Hébrides presque complet	200/350
31	Océanie 1892/1953 +	150/200
32	Polynésie début/2009 99 à 2009 par 4 ex	100/180
33	Réunion début/francs cfa presque complet Cfa + poste aérienne maj**	200/300
34	St Pierre & Miquelon presque complet Marianne moderne + stock moderne feuille	150/250
35	St Pierre & Miquelon class marianne moderne+stock moderne feuille	180/300
36	Wallis presque complet + stock 2009/10	150/200
37	Allemagne tête bêche paire +cd Monaco	20/40
38	Andorre deb/1998 1ère série** sauf 20fr+stock	120/220
39	Andorre presque complet 1ère série ** sauf 20fr	80/120

Lots	Descriptions	Estimations en Euros
40	Islande deb/1990 complet 1944/84 maj**	40/60
41	Lattaqué Algérie poste aérienne cfa Jersey Islande Rwanda ancien	20/40
42	Suisse collection bien avancée début/88 forte cote maj** jusqu'à 1937 paire tête bêche bloc+stock+3 catalogues	200/300
43	Russie album pochette Lutèce diffusion	10/20
44	Russie deb/1991 presque complet 1963/91**	20/40
45	Monaco 1946/2013 complet 80/2013 + class bloc	50/100
46	Monaco 1946/2013 presque complet	150/220
47	France 1965/2003** rousseur + monde en 3 albums + France fdc 83/88 en 5 albums	40/60
48	France/Monde en 5 albums majorité Europe qq lettres livres timbres 94/95/96 + parcs nationaux voiliers	20/40
49	France 1970/1999 + divers vrac album boite vrac	30/50
50	France + divers + catalogue vrac	30/40
51	Vrac divers	30/60
52	Timbres Monaco	20/30
53	8 albums + 1 livre reproductions guerre d'Espagne	15/30
54	France 1er jour année complète 1970/90 + Allemagne	20/40
55	Carton documents officiels France année 1970	10/20
56	Catalogues coins datés millésimes maj. édités par SOCOCODAMI	10/20
57	Carton catalogues Philatélie/munismatie dont Yvert spécialisé en 2 tomes	10/20
58	Divers matériel massicot, classeurs, lampe U.V. etc	10/20
59	Divers timbres Suisse France Album Maury + coins datés boite vers 1940 + divers dans un carton	20/30

Lots	Descriptions	Estimations en Euros
60	Lot de faciales en francs d'un montant total de 591,65 euros (convertis) en 3 enveloppes	200/250
61	Lot de faciales en francs d'un montant total de 591,65 euros (convertis) en 4 enveloppes	200/250
62	Lot de faciales en francs d'un montant total de 690,38 euros (convertis) en 3 enveloppes	250/300
63	Lot de faciales en francs d'un montant total de 795,20 euros (convertis) en 1 enveloppe	280/350
64	Lot de faciales en euros d'un montant total de 285,36 en 2 enveloppes	130/180

Abréviations

alb : album ; allocfran : Allemagne occupation française ; boiFe : boîte en fer ; cart : carton ; ch : avec charnière ; col ge : colonie générale ; col post : colis postaux ; cpa cpm : carte postale ancienne/ moderne ; état ** : neuf sans charnière ; maj : majorité ; mod : moderne ; nd : non dentelé ; obl : oblitéré ; pa : poste aérienne ; preo : préoblitéré ; pdoc : porte-document ; te : tous état

* *
*

Le présent catalogue est soumis aux Conditions Générales de Vente particulières ci-dessous consultables et téléchargeables sur le site www.damemarteau.fr

* *
*



Recevoir par Email les prochaines Annonces de Ventes de DAME MARTEAU

Nom :	
Prénom :	
Adresse Email :	

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Dame Marteau est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi n°2000-642 du 10 juillet 2000.

Dame Marteau agit comme mandataire du vendeur. Le Commissaire-priseur n'est pas partie au contrat de vente qui unit exclusivement le vendeur et l'adjudicataire.

Généralités

Les présentes conditions générales de vente, la vente et tout ce qui s'y rapporte sont régies par le droit français ; Les vendeurs, les acheteurs ainsi que les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de Salon de Provence (France).

Les dispositions des présentes conditions générales sont indépendantes les unes des autres.

La vente est faite au comptant et les prix s'expriment en euros (€).

Garanties

Le vendeur garantit à Dame Marteau et à l'acheteur qu'il est le propriétaire non contesté, ou qu'il est dûment mandaté par le propriétaire non contesté, des biens mis en vente, lesquels ne subissent aucune réclamation, contestation ou saisie, ni aucune réserve ou nantissement et qu'il peut transférer la propriété desdits biens valablement.

Les indications figurant au catalogue sont établies par Dame Marteau et l'expert qui l'assiste le cas échéant, avec toute la diligence requise par une SVV de meubles aux enchères publiques, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente. Ces informations, y compris les indications de dimension figurant dans le catalogue sont fournies pour faciliter l'inspection de l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle. L'absence d'indication d'une restauration d'usage, d'accidents, retouches ou de tout autre incident dans le catalogue, sur des rapports de condition ou des étiquettes, ou encore lors d'annonce verbale n'implique nullement qu'un bien soit exempt de défaut. Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée, une exposition préalable ayant permis aux acquéreurs l'examen des œuvres présentées.

En cas de contestations notamment sur l'authenticité ou l'origine des objets vendus, Dame Marteau est tenu par une obligation de moyens ; Sa responsabilité éventuelle ne peut être engagée qu'à la condition expresse qu'une faute personnelle et prouvée soit démontrée à son encontre.

Estimations et prix de réserve

Le prix de vente estimé figure à côté de chaque lot dans le catalogue, il ne comprend ni les frais à la charge de l'acheteur, ni la TVA.

Le prix de réserve est le prix minimum confidentiel arrêté avec le vendeur au-dessous duquel le bien ne sera pas vendu.

Le prix de réserve ne peut être supérieur à l'estimation basse figurant dans le catalogue, ou annoncée publiquement par le commissaire-priseur habilité et consignée au procès-verbal.

Dans le cas où un bien ne comporterait pas de prix de réserve, la responsabilité de Dame Marteau ne serait pas engagée vis-à-vis du vendeur en cas de vente du bien concerné à un prix inférieur à l'estimation basse publiée dans le catalogue de vente.

Ordres d'achat en ligne sur le site Dame Marteau

Les ordres d'achat peuvent être passés en ligne sur le site Internet Dame Marteau au plus tard 2 jours ouvrés avant la vente. Ce service en ligne est soumis à enregistrement et identification du client. Les

ordres passés en ligne ne sont pris en compte qu'après réception d'un RIB bancaire précisant les coordonnées de l'établissement bancaire du client.

Ordres d'achat par courrier

Les ordres d'achat par écrit se font à l'aide du formulaire prévu à cet effet.

Ce formulaire doit être adressé à Dame Marteau au plus tard 2 jours ouvrés avant la vente, accompagné d'un RIB bancaire précisant les coordonnées de l'établissement bancaire et d'une copie de pièce d'identité de l'enchérisseur. Pour les achats importants, il pourra être demandé une lettre accreditive de la Banque.

Dans le cas de plusieurs ordres d'achat identiques, le premier arrivé aura la préférence.

Enchères par téléphone

Les enchères par téléphone sont admises pour les clients qui ne peuvent se déplacer. A cet effet, le client retournera à Dame Marteau le formulaire susvisé dans les mêmes conditions.

Le nombre de lignes téléphoniques étant limité, il est nécessaire de prendre des dispositions avant la vente.

Les ordres d'achat en ligne, les ordres d'achat par courrier et les enchères par téléphones constituent un service gracieux rendu au client.

Le commissaire-priseur, Dame Marteau, ses agents ou ses préposés ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou omission dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non exécution de ceux-ci.

Enchères

Pour une bonne organisation des ventes, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès de Dame Marteau avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. Les acquéreurs potentiels devront justifier de leur identité et de leurs références bancaires.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de Dame Marteau dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à Dame Marteau dans les conditions de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004.

Les enchères suivent l'ordre des numéros au catalogue. Dame Marteau est libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjudgé », le dit objet sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tous les amateurs présents pourront concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Toute personne qui enchérit durant la vente est réputée le faire à titre personnel et agir en son nom propre ; il en assume la pleine responsabilité, à moins d'avoir préalablement fait enregistrer par Dame Marteau un mandat régulier précisant que l'enchère est réalisée au profit d'un tiers identifié.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, Dame Marteau se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

Conversion de devises

La vente a lieu en euros. Seules les informations fournies par le commissaire priseur habilité en euros font foi.

Frais à la charge de l'acheteur

L'acheteur paiera au profit de Dame Marteau, en sus du prix d'adjudication « prix marteau », une commission d'achat de 21% TTC du prix d'adjudication.

Paielement

Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente. Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra justifier précisément de son identité ainsi que de ses références bancaires.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- Par virement bancaire en €.
- En espèces en €, jusqu'à un montant égal ou inférieur à 3 000 € : pour le particulier ayant son domicile fiscal en France, et pour toutes personnes agissant pour les besoins d'une activité professionnelle.
- Par chèque bancaire certifié en € avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront pas acceptés.

- Les chèques et virements bancaires seront libellés en euros à l'ordre de Dame Marteau SAS ;

BANQUE SOCIETE GENERALE

4, boulevard de la République
13300 Salon de Provence, France
Compte : 00024 00027001183 61
Code banque : 30003
Code guichet : 00024
Code SWIFT : SOGEFRPP
IBAN : FR76 3000 3000 2400 0270 0118 361

L'acheteur ne devient propriétaire du bien adjudgé qu'à compter du règlement intégral et effectif à Dame Marteau du prix, des commissions et des frais afférents.

Dès l'adjudication prononcée, les objets adjudgés sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur.

Il lui appartiendra de faire assurer les lots dès l'adjudication.

Défaut de paiement

Conformément à l'article 14 de la loi n°2000-642 du 10 juillet 2000, si l'adjudicataire n'a pas payé un bien et ce, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

Dame Marteau se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- des intérêts aux taux légal,

GENERAL TERMS AND CONDITIONS

Dame Marteau is an auction house specialized in moveable property governed by French Act no. 2000-642 of July 10th 2000.

Dame Marteau acts as the seller's agent. The auctioneer is not a party to the sale agreement, which is solely binding on the seller and the successful bidder.

General terms

- le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance,

- le paiement du prix d'adjudication ou :

- la différence entre ce prix et le prix d'adjudication en cas de revente s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

- la différence entre ce prix et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Dame Marteau se réserve également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues par l'adjudicataire défaillant.

Dame Marteau se réserve la possibilité d'exclure de ses ventes futures tout adjudicataire qui n'aurait pas respecté les présentes conditions générales de vente et d'achat de Dame Marteau.

Droit de préemption de l'état Français

L'Etat français dispose d'un droit de préemption sur certaines œuvres d'art mises en vente publique. L'exercice de ce droit au cours de la vente est confirmé dans un délai de quinze jours à compter de la vente. Dans ce cas, l'Etat se substitue au dernier enchérisseur.

Exportation et Importation

L'exportation de tout bien de France, et l'importation dans un autre pays, peuvent être sujettes à autorisations (certificats d'exportation, autorisations douanières). Il est de la responsabilité de l'acheteur de vérifier les autorisations requises.

Enlèvement des achats

Aucun lot ne sera délivré à l'acquéreur avant acquittement de l'intégralité des sommes dues.

Les meubles, tableaux et objets volumineux adjudgés qui n'auront pas été retirés à l'issue de la vente, seront entreposés dans les locaux où ils pourront y être retirés dès le surlendemain de la vente. Des frais de stockage seront facturés à l'acheteur à compter du 15e jour calendaire suivant le jour de la vente.

Les biens non retirés dans ces délais seront entreposés aux frais, risques et périls de l'acheteur.

Tous les frais dus de gardiennage devront être payés avant de prendre livraison des biens.

En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement.

Les frais de dépôt sont, en ce cas, à la charge de l'adjudicataire. Le dépôt n'entraîne pas la responsabilité de Dame Marteau, de quelque manière que ce soit.

Enlèvement des objets non vendus

Les lots non vendus doivent être retirés dans les meilleurs délais par le vendeur, au plus tard dans les 15 jours suivant la vente publique.

A défaut, les frais de dépôt des objets invendus seront supportés par le vendeur, au tarif habituel en pareille matière.

Dame Marteau ne sera tenue d'aucune garantie à l'égard du vendeur concernant ce dépôt

These general terms and conditions of sale, the sale and all matters relating thereto are governed by French law; the sellers, buyers and their agents accept that the courts of Salon de Provence (France) alone shall have jurisdiction over any legal action.

These general terms and conditions are independent.

Purchases must be made in cash and prices are stated in euros (€).

Warranties

The seller warrants to Dame Marteau and to the buyer that he/she is the undisputed owner of the items offered for sale or that he/she

has been authorised by the undisputed owner, that the said items are not encumbered by any claim, dispute, attachment, reservation or pledge and that he/she can legally transfer ownership of these items.

The information included in the catalogue is prepared by Dame Marteau with the assistance of the Expert, if necessary, with the care required for public auctions, subject to the notices, declarations and amendments announced upon presentation of the item and noted in the record of sale.

This information, including the dimensions set out in the catalogue, is provided to help the potential buyer inspect items and must be assessed personally by him/her. If no information on restoration, an accident, retouching or any other incident is provided in the catalogue, the condition reports or labels or during a verbal announcement, this does not mean that the item is void of defects. Inasmuch as buyers are given the opportunity to examine works displayed prior to the sale, no claim may be made after the sale is complete.

In the event of a dispute concerning inter alia the authenticity or origin of items sold, Dame Marteau is bound by a best endeavours obligation; its liability may only be incurred if evidence is provided that it committed a wrongdoing.

Estimates and reserve prices

The estimated sale price appears beside each lot included in the catalogue. It does not include the buyer's premium or VAT.

The reserve price is the minimum confidential price agreed with the seller. If the reserve price is not met, the item will not be sold. The reserve price may not exceed the lowest estimate set out in the catalogue or announced publicly by the accredited auctioneer and noted in the auction house's files.

If no reserve price is set, Dame Marteau shall not incur any liability vis-à-vis the seller if the item concerned is sold at a price lower than the lowest estimate published in the sale catalogue.

Purchase order bid forms and telephone bids

Purchase order bid forms and telephone bids are submitted using the special form provided.

This form must be sent to Dame Marteau no later than two working days before the sale, together with a bank account identification slip ("RIB") and a copy of the bidder's proof of identity. For significant purchases, a buyer may be asked to provide a bank letter of credit. If several purchase order forms are submitted for the same item, the first order received will take priority.

Telephone bids may be placed by clients who cannot attend the auction. To this end, the client must return the above-mentioned form to Dame Marteau under the same conditions.

As there are only a limited number of telephone lines, the necessary arrangements must be made at least two working days before the auction.

In both cases, this is a service provided free of charge to the client. Dame Marteau, its employees, agents and representatives shall not incur any liability in the event of an error or omission in the execution of orders received or the non execution of orders.

Bids

For the sake of the smooth conduct of auctions, bidders are asked to present themselves to Dame Marteau prior to the sale in order to register their personal data. Potential buyers must provide proof of their identity and bank references.

All individuals who register with Dame Marteau shall have the right to access and rectify the personal data they provide to Dame Marteau in accordance with the French Data Protection Act of 6 January 1978, as amended by the Act of 6 August 2004.

Auctions will be carried out following the order of the lot numbers as they appear in the catalogue. Dame Marteau is free to set the

increment of each bid and all bidders must adhere to this process. The highest and last bidder will be the successful bidder.

In the event of a dispute during the bidding process, that is, if two or more bidders simultaneously place the same bid, either orally or by a signal, and each claim the item concerned when the auctioneer has declared the item "sold", the said item will be re-auctioned immediately at the price offered by the bidders and all those present may take part in this second auction.

Any individual who makes a bid during the sale shall be deemed to be doing so in his/her own name; he/she shall assume full responsibility for his/her bid, unless he/she registered him/herself as an agent with Dame Marteau and stipulated that the bid was being made for a designated third party.

In the event the seller sets a reserve price, Dame Marteau reserves the right to propose bids on the seller's behalf until such time as the reserve is met.

Currency conversion

Sales are carried out in euros. Information provided in euros by the accredited auctioneer alone shall be valid.

Amounts payable by the buyer

The buyer must pay Dame Marteau, in addition to the "hammer price", commission of 21% VAT.

Payment

Payment must be made immediately after the sale.

If the successful bidder did not register before the sale, he/she must provide proof of identity and bank references.

Payments may be made by one of the following methods:

- By bank transfer in euros,
- In cash in euros : for individual european union resident, and for all professionals, to an equal or lower amount of €3 000.
- Certified bank check in euros subject to the presentation of valid proof of identity.

Checks drawn on a foreign bank will not be accepted.

Checks and bank transfers must be denominated in euros and made out to the order of Dame Marteau SAS;

BANQUE SOCIETE GENERALE

4, boulevard de la République
13300 Salon de Provence, France
Account: 00024 00027001183 61
Bank code: 30003

Branch code: 00024

SWIFT code: SOGEFRPP

IBAN : FR76 3000 3000 2400 0270 0118 361

Buyers may only take possession of items sold after Dame Marteau has received full payment of the sale price and the related commission and costs.

As soon as an item is pronounced "sold", it shall be placed under the sole responsibility of the buyer.

It shall be the buyer's responsibility to insure the item purchased immediately.

Non-payment

In accordance with Article 14 of French Act no. 2000-642 of July 10th 2000, if the successful bidder fails to pay for an item after the issuance of a formal demand that remains without effect, the item shall be re-auctioned at the seller's request. If the price of the new bid is lower than the original false bidder's price, the false bidder shall pay the difference. If the seller does not make such a request within one month of the auction, the sale shall be cancelled by operation of law, without prejudice to the damages payable by the false bidder.

Dame Marteau reserves the right to claim the following from the false bidder:

- interest at the statutory rate,
- the reimbursement of the additional costs incurred by reason of his/her default,
- payment of the sale price or:
- the difference between this price and the resale price if the latter is lower, as well as the costs incurred in relation with the re-auction.
- the difference between this price and the original false bidder's price if the latter is lower, as well as the costs incurred by the re-auction.

Dame Marteau also reserves the right to offset any amounts which the false bidder owes to it.

Dame Marteau reserves the right to ban any bidder who fails to comply with its general terms and conditions of sale from attending any future auction.

French State's right of pre-emption

The French State has a right of pre-emption in respect of certain works of art offered at auction. If the State wishes to exercise this right in respect of a sale, it must express its intention to do so within 15 days of the sale. In this case, the State shall be substituted for the last highest bidder.

Import and export

The import and export of goods may be subject to authorization (export certificates, customs authorizations). It is the buyer's responsibility to check which authorizations are required.

Removal of items purchased

The buyer may not take receipt of any lot until such time as he/she has paid all amounts due in full.

Furniture, paintings and large items sold that are not collected at the end of the sale shall be stored at the premises where they may be collected two days after the sale. Storage costs shall be invoiced to the buyer starting on the 15th calendar day from the date of the sale. Items which are not collected within this time limit shall be stored at the risk and expense of the buyer.

All costs owed to the security must be paid prior to taking delivery of the goods.

In the event of a payment by check or bank transfer, delivery of the goods may be deferred until such time as the payment has cleared. In this case, storage costs shall be borne by the buyer and Dame Marteau shall incur no liability whatsoever in this respect.

Removal of unsold items

The seller must collect any unsold items as soon as possible and in any case within 15 days of the auction.

If the unsold items are not collected, the cost of storage shall be paid by the seller at the usual rate applicable in such matters.

Dame Marteau shall not be bound by any warranty vis-à-vis the seller in respect of such storage